



Demande de remboursement CAF

Par **Jacquere Anita**, le **01/05/2018** à **19:43**

Bonjour à tous j aurait voulu savoir et être aider si quelqu'un peut voilà je vie seule avec mes 4 enfants depuis 2011 j ai repris une activité depuis presque 2 ans je viens de voir sur mon compte CAF que je dois rembourser un trop perçu d allocations familiales d un montant de plus de 17000 pour la période de 2013 à 2016 et de ASF de plus de 700 je ne comprends pas comment cela peut être possible car à cette période je vivais seule avec 4 enfants sans revenu quelqu un peut m aider s il vous plaît merci.car à ce jour on me prend 199 euro sur ma caf

Par **youris**, le **01/05/2018** à **20:13**

bonjour,
comme nous ne connaissons pas votre dossier dans le détail et que vous n'indiquez pas le motif de la caf justifiant la demande de remboursement de ce trop perçu, il est impossible d vous répondre.

je vous conseille de vous rapprocher des services de la CAF ou de son médiateur.
généralement le trop perçu résulte d'un mauvaise déclaration de l'allocataire ou d'une mauvaise pris en compte de la situation de l'allocataire par la CAF.

salutations